

Tunis le 8 Octobre 2017.

Syndicats et Organisations de l'Afrique Subsaharienne.

Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République Algérienne

Monsieur le Président,

L'Algérie est le pays que beaucoup parmi nous, les signataires de cette présente lettre, n'ont pas eu la chance de découvrir, pour diverses raisons, la première et la plus importante est celle relative à la restriction de la liberté de circulation qui est devenue la règle générale dans la région et bien entendu, l'imposition du système de visa consulaire.

Nous connaissons à l'instar de nos parents, ce beau pays qui est l'Algérie, par sa fascinante histoire de l'indépendance, par ses héros et héroïnes qui ont marqué à tout jamais l'esprit africain. L'Algérie a toujours été présente en Afrique, et surtout que l'Afrique a été toujours présente en Algérie, durant les pires années que certains pays africains avaient traversés.

Nous avons l'honneur de vous interpeler, Monsieur le Président de la République, pour vous faire part de nos profondes et inquiétantes préoccupations, suite aux informations qui nous parviennent de nos confrères syndicalistes algériens, et de certains de nos concitoyens, nos frères et nos sœurs, travailleurs migrants subsahariens qui se font arrêter et expulser.

Les arrestations se poursuivent dans les rues d'Alger, et ce depuis plus de 10 jours. A Oran, la deuxième ville du pays, les migrants ont été surpris ce matin même par les opérations de rafles. Jusqu'alors personne n'arrive à comprendre les raisons du déchainement de cette terrible violence psychologique, voire physique dans certains cas, envers les africains subsahariens.

Nous, les représentants des Syndicats, des Centrales Syndicales et Organisations qui travaillent dans le domaine de la migration des pays de l'Afrique, réunis à Tunis, nous prions les autorités algériennes de bien vouloir :

- Mettre fins aux expulsions massives en cours en ce moment,
- Ne plus procéder aux rapatriements des travailleurs migrants vers des pays dont ils ne sont pas originaires.
- De protéger les personnes réfugiées reconnues par le BAPRA, et demandeurs d'asile enregistrées auprès du HCR, contre toute expulsion forcée.
- De promouvoir les possibilités de régularisation des travailleurs migrants, vis-à-vis de leur séjour irrégulier.

Les Signataires de la Lettre au Président de la RADP.

- . Observatoire Ouest Africain des Migrations (Basé à Lomé – TOGO),
 - . Confédération Générale des Travailleurs de la Mauritanie ;
 - . Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) ;
 - . Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali (CSTM) ;
 - . Union Générale des Travailleurs de la Cote d'Ivoire (UGTCI) ;
 - . Centrale Nationale des Travailleurs du Sénégal (CNTS) ;
 - . Union Nationale des Syndicats de Travailleurs du Bénin (UNSTB) ;
 - . Union Démocratique des Travailleurs du Sénégal (UDTS) ;
 - . Confédération des syndicats Autonome du Sénégal (CSA) ;
 - . Union des Syndicats des Travailleurs du Niger (USTM) ;
 - . Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal / Forces du changement (CNTS/FC)
-